



Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs, risk managers, actuaires et dirigeants souhaitant mettre en œuvre des opérations avancées d'assurance, de réassurance ou de titrisation des cyber-risques. Mais aussi à tout manager en charge de la démarche assurantielle au sein des entreprises, DPO, responsables juridiques.

Pour obtenir quoi ?

La compréhension du fonctionnement interne des entreprises en matière de cyber-sécurité. Découvrir les produits d'assurance du risque cyber disponible sur le marché et leurs garanties. Développer la prévention des risques cyber en anticipant les contraintes imposées par la directive NIS et DORA.

Quels objectifs pédagogiques ?

Comprendre l'articulation des cyberattaques et les points de vulnérabilité.

Étudier les principales garanties d'assurance Cyber.

Souscrire du risque Cyber.

Gérer la prévention et anticiper la gestion de crise.

Quelles méthodes mobilisées ?

Présentation des contraintes de l'environnement et mise en situation pratique, à l'aide d'exercices et de jeux de rôle, proche du réel.

Quels sont les prérequis ?

Motivation et curiosité face aux risques cyber.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

QU'EST-CE QU'UNE CYBER-ATTAQUE ?

À partir d'exemples réels, grâce à une série d'exercices et de jeux de rôle, comprendre les mécanismes et le jargon des cyberattaques.

Classifier, selon les menaces et leurs origines, les besoins en assurance et leur disponibilité sur le marché.

EST-CE ASSURABLE ?

Comprendre le fonctionnement interne des entreprises en matière de cyber-sécurité. Présenter l'assurabilité du risque Cyber et les réponses du marché. Analyser l'écart entre les risques encourus et les risques couverts nommément dans les polices d'assurance. Comprendre la dimension systémique des sinistres. Assister l'assuré dans la gestion de crise.

IMPACTS DES DIRECTIVES NIS ET DORA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES CYBER

Étudier la démarche de prévention en matière de cyber sécurité et de protection des données. Maîtriser l'environnement contractuel, législatif et réglementaire et son historique en matière de cyber sécurité. Anticiper les contraintes imposées par les directives NIS et DORA sur cet environnement.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Éric YONTA,

Membre qualifié de l'Institut des Actuaires et expert de la gestion des risques.

Fondateur du cabinet de conseil YRVAC.



La formation en pratique...

Quand et où ?

23 et 24 janvier 2025

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

2 300 € HT + TVA 20%, soit 2 760 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Le programme et la formation correspondent tout à fait à mes attentes. Très bonne qualité du contenu de l'exposé. Un formateur qui sait adapter son discours en fonction du public, très pédagogique. Beaucoup d'informations, très bien illustrées et argumentées, très bon support également. Très bonne idée de proposer cette formation sur les cyber-risques qui correspond à une nouvelle problématique à laquelle nous sommes confrontés. »

CGD, Responsable d'études d'actuariat – GENERALI

« Programme, forme et contenu des exposés, documents et formateur excellents. »

AB, Actuaire certifié – ODYSSEY REINSURANCE COMPANY

« Dynamisme du formateur agréable, programme dense mais adapté. Très satisfaite ! »

SC, Chef de Produit – HSBC